



## TARIFS MANIFESTATIONS 2024 en HT EVENEMENTS A CARACTERE SPORTIF, CULTUREL ou COMMERCIAL

Forfait occupation du domaine public pour événement à caractère sportif, culturel, commercial	105,00 €
Pour une entreprise commerciale	
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de la manifestation organisée sur le port	4,35 %
Pour l'utilisation du port à des fins publicitaires et pour du tournage de films	
Par jour	1 152,00 €
Sont exonérés de ces taxes : Les fêtes de Socoa La Fête du Thon La Fête de la Mer La Fête patronale de St Jean de Luz La Fête patronale de Ciboure Les événements à but caritatifs Le Trophée Teink Les Associations du Patrimoine Maritime dans le cadre des Journée européennes du Patrimoine	
Tarif applicable à l'utilisation du domaine maritime par les forains lors des fêtes patronales La commune reversera à la SPL, concessionnaire, 50 % du droit de place perçu pour l'installation des manèges et attractions des forains.	
Occupation du domaine pour prise de vue par drone	44,00 €